

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/lenfanfare-un-mode-de-garde-pour-les-enfants-des-victimes-de-violences-conjugales>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

L'Enfanfare : un mode de garde pour les enfants des victimes de violences conjugales

Rubric

Actu

Tag 1

Violences

Tag 2

Parité

Tag 3

Solidarités

Publié le 25 novembre 2025

Reading time

Reading time : 1 minutes

8 juillet

Illustration Image



Hat (Teaser)

Depuis le 1^{er} novembre 2025, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et l'association L'Enfanfare proposent un service de garde mobile à destination des enfants pour les femmes victimes de violences

conjugales.

Body

Quand on évoque [l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales](#), après la question du logement, vient celle de la prise en charge des enfants. « Il est primordial d'aider la maman quand elle entame des démarches administratives, judiciaires ou médicales », explique Anna Jarry, chargée de mission à la Direction prévention & lutte contre les précarités au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Depuis le 1^{er} novembre, [l'association toulousaine L'Enfanfare](#) a été retenue par le Conseil départemental et l'État pour remplir cette mission avec sa « Petite brigade mobile ». « Le constat est clair, les lieux de rendez-vous dans les commissariats, les palais de justice ou même les hôpitaux, sont rarement adaptés à la présence de jeunes enfants », expliquent Sonia Dehez et Christelle Valeze-Barrio, directrice et directrice-adjointe de la structure. Depuis 2008, date de sa création, l'Enfanfare propose un système de garde à domicile, accessible à tous financièrement, pour les parents en situation d'urgence ou travaillant en horaires atypiques, 7j/7 et 24h24. L'association compte une trentaine de salariés.

Expertise des professionnels de la petite enfance

Pour le Conseil départemental et L'Enfanfare, l'objectif de ce dispositif expérimental et unique en France est double : libérer la maman de la question de la garde d'enfant tout en lui permettant d'effectuer ses démarches médico-sociales, juridiques ou administratives dans de bonnes conditions. « Dans ce contexte plus favorable, la parole de la victime est libérée, et on protège les enfants, ils n'ont pas à entendre ce que leurs mamans ont subi », poursuit Christelle Valeze-Barrio. Cette initiative s'appuiera sur l'expertise des professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, éducateurs/trices de jeunes enfants, intervenantes sensibilisées et formées à ces situations) dans tout le département et plus particulièrement dans les zones peu fournies en modes de garde. Après la phase d'expérimentation, l'objectif est d'améliorer le dispositif en fonction des retours d'expériences et d'ouvrir la « Petite brigade mobile » aux associations partenaires. Notamment à celles qui travaillent déjà avec les Maisons des solidarités sur l'accompagnement des femmes victimes et leurs enfants.

Contact :

Le site internet : <https://www.lenfanfare.org/contact/>

Adresse : 2 Rue Descoins-Tinard 31100 Toulouse

Téléphone : +33 5 34 63 93 08

Email : lenfanfare@hotmail.fr

Infos pratiques :

Métro - Ligne A - Arrêt Fontaine Lestang

Bus - Ligne 14 - Arrêt Corneille

Tram - Ligne 1&2 - Arrêt Déodat de Séverac

Nodes

[Un engagement affirmé du Département pour l'égalité femmes-hommes](#)